



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl
Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Rapport n°: P015903185 /

F 024489

Safety, quality and environmental services

☐ Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ Brabant : Tél.: 02 674 57 11

☐ Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
☐ Wallonie : Tél.: 081 432 611

Rési. Code:

1

PROCÈS-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION

Membre n°:		Demandeur:	
Responsable des travaux:		Installation: Photovoltaïque	
Propriétaire/gestionnaire:			
Nom, Prénom: Reloue Elec	Nom, Prénom:	Adresse: R de spolame 10 - 5580 Wavreille	
N° carte d'identité:	CP + Commune:	Tél: / /	
N° TVA: BE 438.451.678			

Bases de l'examen: ☒ Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE) ☐ RGPT ☐			
☒ Art 270	☐ mise en usage	☒ modification	☐ extension
☐ Art 271	☐ mobile	☐ temporaire	
☐ Art 276	☐ périodique	☐ contrôle	
☐ Art 276bis	☐ vente d'une unité d'habitation		
☒ Art 86	☐ Art 271bis	① Unité d'habitation	
☐ Art 87	☐ Art 278	② Unité de travail domestique	
☐ Art 88	☐ Art	③ Parties communes	
☒ Art 235	☐ Art	④ Unité de travail	

Données générales de l'installation électrique:

Données distributeur	EAN	Compt. kWh n°: 0806		Index jour CV 634,5	nuit:	☒ EAN non communiqué	☐ Compt. kWh non placé	
	Protection branchement (A): ☒ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100						n°:	Index nuit:
Données installation	Conçue pour U _n : ☒ 230V ☐ 3x230V ☐ 3N400V						Type de prise de terre:	
	Courant nominal maximum (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100 ☒ 16						☒ boucle de terre ☐ barres / piquets	
Description installation	Câble d'alimentation tableau principal: 2 x 10 mm² - Type: KUB							
	O Dispositif diff. gén.: 40 A / 300 mA						Nombre de tableaux: 1	
O Voir annexe(s)	Nombre de circuits terminaux: 1							

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés:

☒ Contacts Dir.	☒ Contacts Indir.	☒ Montage	☒ Appareils	☒ Matériel	☒ I ₂ /section	☒ Schémas	☐ Contrôle bcl de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre: 5... Ω							
☒ Isolement général: 1... MΩ							
☒ Continuité de terre							
☒ Test dispositif diff.							
Le dispositif différentiel général: ☐ était plombé ☒ a été plombé ☐ n'a pas été plombé ☐ ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels: voir au verso)

Infractions		Visa GRD:
Nouvelle installation		
☐ Néant		
Infractions		Mandataire GRD:
Installation existante		Nom:
☐ Néant		
Remarques	Note: Onduleur conforme UDE 0126-1-1	Visa:
☐ Néant		

Conclusion(s):

☒ La nouvelle installation est conforme ☒ n'est pas conforme au RGIE.
☐ L'installation existante est conforme ☒ n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être
recontrôlée avant le 21/04/34 (*)
● par le même organisme de contrôle (*)

(*) délai prescrit sous réserve de modification de la réglementation

Agent visiteur:

Nom: Demeh Agent n°: 1590 Date: 21/04/09
Annexe(s): ☒ Schéma(s) de position: ☒ Schéma(s) unifilaire(s): ☐

Pour le Directeur Général: Signature

Ce procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

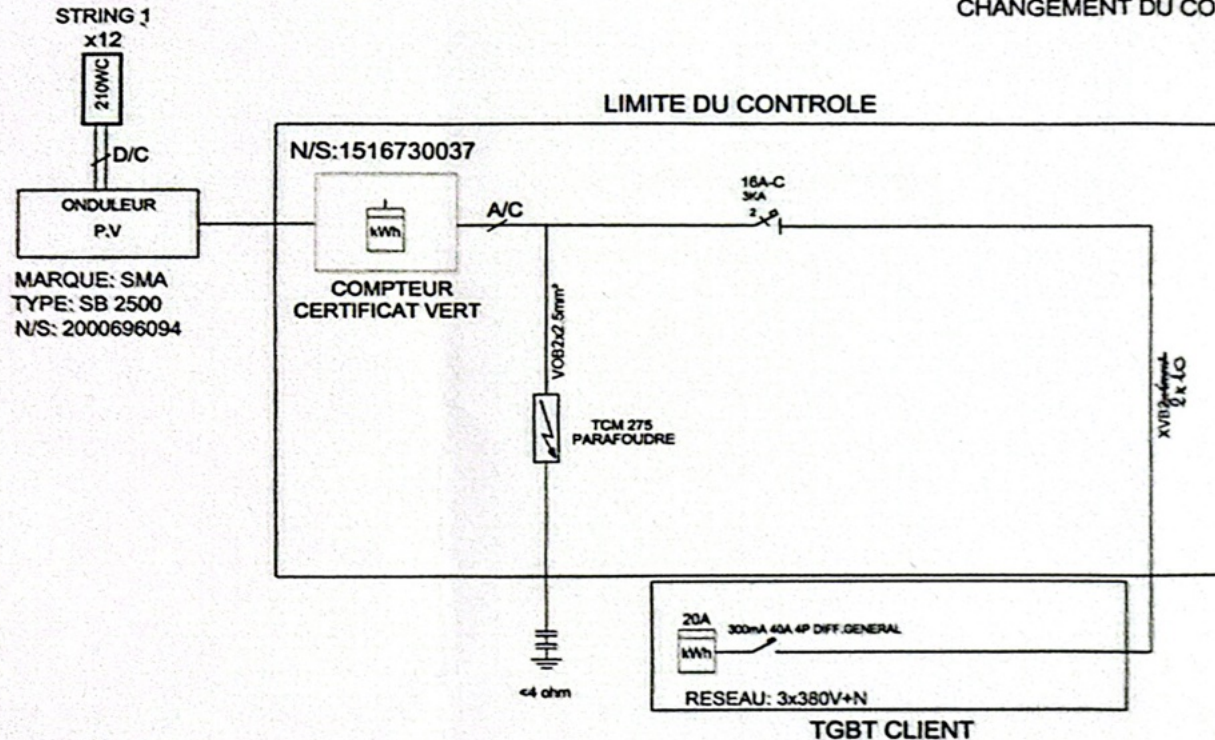
Le Service Public Fédéral Économie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

(*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Énergie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

MARQUE: TENESOL
 TYPE: TE 2000
 QUANTITE: 12 PANNEAUX DE 210WC

P.V GENERATOR 1260WC+1260WC

KACO: 1501 xi REMPLACE PAR SB 2500
 CHANGEMENT DU COMPTEUR SOLAIRE LE 15/09/2008

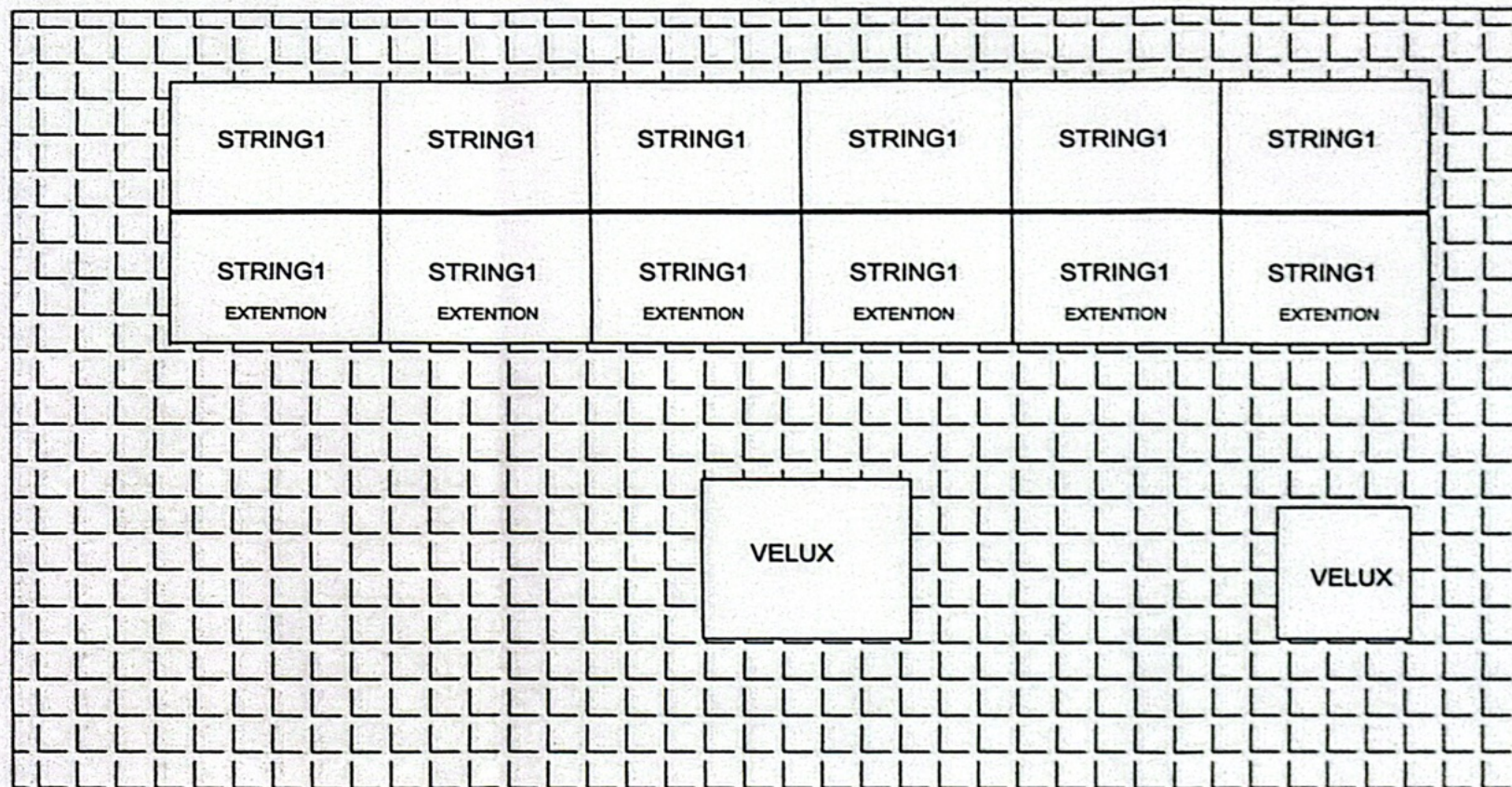


CPT ELECTRABEL LOCALISATION: GARAGE
 TD CLIENT LOCALISATION: GARAGE
 ONDULEUR LOCALISATION: GARAGE

CPT ELECTRABEL RACC.RESEAU: NL2

Organisme de controle A.V:	CLIENT:	DATE:	<i>Renove - Electric</i> Zoning Martin Rusatiralaan, 9 B-1083 Ganshoren Tél: 02.268.40.18 - Fax: 02.262.26.62
1/2009 ASB VINÇOTTE BELGIUM Marc DEMETS Agent 1590	 RUE DE SPOLAME 10 B-5580 WAVREILLE	29/05/2008	

SCHEMA D'IMPLANTATION DE STRINGS



Date	18/03/2009	RENOVE ELECTRIC ZONING MARTIN RUE DE SPOLAME 10 B-5580 WAVREILLE TEL: 02.298.42.18 - FAX: 02.292.29.52	CLIENT :	PROJET :	ORGANISME DE CONTROLE	Ech. :	Folio : 1	
Designer	A.K.		RUE DE SPOLAME 10 B-5580 WAVREILLE	IMPLANTATION DE 12 MODULES 210WC GENERATEUR: 2520WC (1250WP+1250WP) (STRING1 + STRING2)	1/2009	RESEAU :		
DIT DOCUMENT IS EIGENDOM VAN RENOVE-ELECTRIC								SCHEMA : IMPLANTATION

